

Ville de New Richmond



CERTIFICAT

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le :

Règlement 1175-21 visant la réfection du système d'éclairage de la patinoire extérieure et du stationnement adjacent et décrétant un emprunt de 50 812 \$, remboursable en 10 ans

- que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 1175-21 est de 3379;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 349;
- que le nombre de demandes reçues est de0.....

Je déclare

- que le règlement 1175-21 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

En foi de quoi, je signe le présent certificat

à New Richmond, le 23 août 2021 .

Stéphane Cyr
Directeur général et greffier-adjoint